



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:
25.11.2010

Date de la convocation des conseillers :
25.11.2010

point de l'ordre du jour no:
03/37

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 17 décembre 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins,
Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth,
Weidig, Becker, Baum, conseillers,
Clement, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevin, Hannen, Knaff, Jaerling, conseillers
communaux

Le Conseil Communal;

**Objet: Devis supplémentaire : Acquisition de bornes amovibles et fixes
(art.4/1212/2133/305)**

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'acquisition et la mise en place de bornes fixes et amovibles dans les zones piétonnes ;

Vu le devis supplémentaire au montant de 150.000 € ;

Vu le rapport afférent de Monsieur l'ingénieur-directeur adjoint des travaux municipaux du 9 décembre 2010 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve

par 10 voix oui et 5 voix non

le devis supplémentaire au montant de 150.000 € pour l'acquisition de bornes fixes et amovibles..

Le crédit afférent au montant de 150.000 € est inscrit à l'article 4/1212/2133/305 du budget des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2011.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2010
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,